



CC Charlieu-Belmont (Siren : 200035202)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Charlieu
Arrondissement	Roanne
Département	Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	11/12/2012
Date d'effet	01/01/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. René VALORGE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	9 Place de la Bouverie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	42190 CHARLIEU
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	24 215
-----------------------------	--------

Densité moyenne 86,44

Périmètre

Nombre total de communes membres : 25

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
42	Arcinges (214200073)	224
42	Belleroche (214200149)	321
42	Belmont-de-la-Loire (214200156)	1 518
42	Boyer (214200255)	206
42	Briennon (214200263)	1 730
42	Chandon (214200487)	1 514
42	Charlieu (214200529)	3 772
42	Cuinzier (214200792)	741
42	Écoche (214200867)	550
42	Jarnosse (214201121)	443
42	La Bénisson-Dieu (214200164)	428
42	La Gresle (214201048)	862
42	Le Cergne (214200339)	667
42	Maizilly (214201311)	340
42	Mars (214201410)	572
42	Nandax (214201527)	818
42	Pouilly-sous-Charlieu (214201774)	2 516
42	Saint-Denis-de-Cabanne (214202152)	1 278
42	Saint-Germain-la-Montagne (214202293)	247
42	Saint-Hilaire-sous-Charlieu (214202368)	545
42	Saint-Nizier-sous-Charlieu (214202673)	1 747
42	Saint-Pierre-la-Noaille (214202731)	391
42	Sevelinges (214203002)	659
42	Villers (214203333)	596
42	Vougy (214203382)	1 530

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Assainissement non collectif</p> <p><i>Service Public d'Assainissement Non Collectif : réalisation des contrôles des projets et des travaux de création de systèmes d'assainissement non collectifs et réalisation des diagnostics et des contrôles des systèmes d'assainissement non collectifs existants.</i></p> <p>- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p><i>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés. À ce titre la Communauté de Communes gère les équipements suivants : - Deux déchetteries situées à Belmont de la Loire et Pouilly S/ Charlieu - Une Plateforme dédiée au stockage et broyage des déchets verts et aux inertes, située à Pouilly S/ Charlieu - Des Points d'apports volontaires situés sur l'ensemble du territoire de la Communauté - La réhabilitation et le suivi des anciennes décharges situées à Pouilly sous</i></p>

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

La défense contre les inondations et contre la mer

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que les formations boisées riveraines

- Autres actions environnementales

Le transport, le traitement et valorisation des boues des dispositifs d'assainissement collectif (y compris le curage des lagunes)

Sanitaires et social

- Activités sanitaires

Maintien et développement de l'offre de soins de 1er recours

- Action sociale

Promotion des organismes intervenants dans l'animation familiale et l'insertion sociale

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire (plans simplifiés des zones en annexe 1) ; - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire (soutien des activités agricoles et forestières?) du précédent référentiel

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire (plans simplifiés des zones en annexe 1) ; - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire : actions d'animation de réseaux et de promotion des filières locales participant au dynamisme du territoire. - Immobilier à usage économique : la conduite d'études d'ingénierie sur la création de bâtiment à usage économique et sur le devenir des friches industrielles ou bâtiments vacants d'intérêt communautaire. Les opérations d'aménagement liées à la construction ou à la réhabilitation de bâtiments économiques sur les zones d'activité. La mise à disposition et la gestion des bâtiments à usage économique d'intérêt communautaire. - Soutien à l'initiative privée : Support technique et/ou financier à l'implantation et au développement des acteurs privés sur le territoire. - Est d'intérêt communautaire, l'entretien et la gestion du pont bascule situé sur la zone d'activités des Beluzes à Pouilly sous Charlieu. - Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme : la création et le suivi du fonctionnement de l'Office du Tourisme. La participation aux actions de promotion du tourisme à l'échelle de la Communauté de Communes. La mise en place et la gestion de la taxe de séjour et de la « carte d'hôte » et tout autre outil de dynamisation touristique.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Petite enfance, enfance et jeunesse Seulement "Construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs"

- Activités péri-scolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

La construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire

- Activités sportives

En matière de développement et d'aménagement sportif de l'espace communautaire : construction, aménagement entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) - <i>schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur</i>
- Schéma de secteur - <i>schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) - <i>Zone d'aménagement concerté d'intérêt communautaire</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme : la création et le suivi du fonctionnement de l'Office du Tourisme. La participation aux actions de promotion du tourisme à l'échelle de la Communauté de communes. La mise en place et la gestion de la taxe de séjour et de la carte d'hôte et tout autre outil de dynamisation touristique. En facultatif : Soucieuse de développer le tourisme sur son territoire et au regard de ses spécificités mais aussi de ses marques, la Communauté de Communes souhaite définir comme actions relevant de l'intérêt communautaire celles qui entrent dans les logiques de développement suivantes : - Des thématiques identifiées autour du patrimoine naturel et culturel (religieux mais aussi bâti, savoir faire et traditions) - Le développement de l'hébergement collectif - Le développement de l'évènementiel - Réalisation de projets touristiques - L'élaboration et la conduite de schéma de développement touristique à l'échelle de son territoire et d'études de faisabilité d'activités touristiques. La création, le balisage et l'entretien des chemins de randonnées, itinéraires pédestres, équestres, VTT et cyclotouristiques. La création de « topo-guides » et cartes. L'aménagement et la gestion et l'entretien du « Muséo parc du marinier » au port de Briennon. La création, l'aménagement, la gestion et la reprise des sites touristiques d'intérêt communautaire décidés par la délibération du Conseil de Communauté. La création et la modernisation de nouvelles présentations muséographiques dans les sites touristiques d'intérêt communautaire : le trésor de la Bénisson Dieu, le Grand Couvert de St Hilaire sous Charlieu, la chasse aux trésors numériques de Belleroche, le Muséo parc du Marinier, les musées de Charlieu ? - L'hébergement - L'aide à la réalisation par un accompagnement technique, juridique ou financier des projets pour la création de chambre d'hôtes ou de gîtes concernant un bâtiment ou un terrain de propriété publique. L'accompagnement technique des projets privés ou publics ou faisant l'objet d'un partenariat public privé, pouvant être mis en œuvre sur des sites présentant un enjeu touristique et après délibération du conseil communautaire. La réalisation et l'entretien d'aires d'accueil et de services pour camping-car.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social <i>Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Technologies de l'Information et de la Communication - Elaboration d'une stratégie visant à développer les usages en matière de Technologies de l'Information et de la Communication sur le territoire de la communauté de communes, Mise en œuvre de tout outil permettant une application de cette stratégie (Cybercentre, Pôle Ressources Numériques Local)</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public

Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

- Autres

Gestion de la fourrière intercommunale pour chats et chiens

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
42	Roannaise de l'Eau (200089712)	SM fermé	127 869
42	SI d'énergies du département de la Loire (SIEL) (254200546)	SM ouvert	2 287 720
42	SM des rivières du Sornin et de ses affluents (SYMISOA) (200013340)	SM fermé	90 269
69	SM Rhins Rhodon Trambouzan et affluents (SYRRTA) (200024917)	SM fermé	195 268
42	Syndicat d'études et d'élimination des déchets du Roannais (SEEDR) (254202104)	SM fermé	152 922

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)